

en vertu de l'article provisoire qu'on a ajouté au Règlement, la période d'une demi-heure se terminait à 2h.57. Or, il est exactement 3 heures.

LE DRAPEAU

CHOIX OFFICIEL D'UN NOUVEAU MODÈLE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 25 août, de la motion du très honorable M. Pearson:

La Chambre décide que le gouvernement est autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et de la proposition d'amendement du très honorable M. Diefenbaker, et du sous-amendement de M. More.

M. Jack A. Irvine (London): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole sur le sous-amendement, je crois que je manquerais à mon devoir si je ne félicitais brièvement mes collègues pour les nombreux discours éloquentes et patriotiques qu'ils ont prononcés à la Chambre et je crois que vous tolérerez que je prenne un moment pour dire que nombre d'entre nous ont été très heureux hier soir du discours remarquable de l'honorable député de Huron. Je crois qu'il est le député le plus âgé de la Chambre et qu'il occupe le deuxième rang parmi ceux qui ont le plus grand nombre d'années de service.

Je n'ai pas l'intention de parler du drapeau, mais je me propose de parler du sous-amendement proposé par l'honorable député de Regina-City le 13 août, consigné à la page 6995 du *hansard* de la même date. J'estime qu'il conviendrait que nous nous rafraîchissions la mémoire en jetant un autre coup d'œil sur les questions qu'il a proposées à ce moment-là. Voici la première: Êtes-vous en faveur du pavillon rouge du Canada? Et la deuxième: Êtes-vous en faveur du pavillon rouge du Canada modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices? Et la troisième: Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?

Des voix: Bravo!

M. Irvine: Et la quatrième question: Êtes-vous partisan d'un modèle à feuille d'érable unique? Je comprends, monsieur l'Orateur, que les honorables vis-à-vis tiennent à ponctuer la fin de chacune de ces phrases.

J'estime que cette proposition donnerait à tous les Canadiens l'occasion d'exprimer librement leur choix—l'occasion de dire ce que

devrait être notre drapeau national. J'ai eu le privilège, le 2 juillet, de parler longuement à la Chambre du drapeau. Ce discours m'a valu une volumineuse correspondance. J'ai ici un dossier que j'invite tous les honorables députés à venir consulter; il renferme de 200 à 300 lettres qui me sont parvenues depuis cette date. Ces lettres n'émanent pas toutes de gens aux noms aglo-saxons, bien que ce soit, évidemment, le cas de beaucoup d'entre eux. Il y a aussi bon nombre de lettres dont les auteurs portent des noms indiquant des origines françaises. Puis, beaucoup d'autres noms permettent de conclure à une origine qui n'est pas plus anglo-saxonne que française. Par exemple, j'ai reçu des lettres signées Steve Marti, G. W. Snetsinger, Mike Hillcoff, J. Melkonian, Janet Schaeff, A. C. Petrouski, Dr. H. C. Soltan et Zudy Martinovic. Je pourrais citer encore d'autres noms, mais un de ceux qui me viennent immédiatement à l'esprit parce que c'était celui d'un homme qui a rendu des services signalés à la Chambre, est celui d'Aberhart. Ces gens n'ont donc pas tous la même origine nationale.

Bon nombre de ces lettres sont intéressantes. Je n'ai pas l'intention de les citer toutes, et les députés m'en seront sans doute reconnaissants. D'autre part, je dois appeler l'attention de la Chambre sur certaines d'entre elles. J'ai même des lettres du Manitoba. Bon nombre proviennent de Québec. Certaines m'ont été envoyées de l'État de New-York, d'autres du Michigan, et une par un correspondant en Angleterre. Parmi toutes ces lettres, il n'y en a qu'une en faveur du nouveau drapeau—et je suis heureux de pouvoir dire qu'elle ne provient pas de ma circonscription. Je le répète, une de ces lettres vient d'Angleterre, et j'en citerai un bref passage:

J'ai été frappé de relever récemment dans un de nos quotidiens, ici en Angleterre, que le Canada devait avoir un nouveau drapeau. Il y a quelques jours, j'ai reçu une lettre affranchie d'un timbre étrange—mais c'était un timbre canadien. L'expéditeur me faisait savoir que le dessin de ce timbre était celui du nouveau drapeau canadien qu'on envisageait d'adopter et qui, d'après l'auteur de la lettre, allait être consacré par la loi la semaine suivante.

Comme je suis un de vos tenants, je vous écris pour protester très énergiquement contre ce nouveau drapeau qu'on nous propose.

Une autre lettre m'est parvenue hier seulement. J'en citerai une partie, parce qu'elle est, à mon avis, importante et fera un apport au présent débat. Elle est timbrée de Londres et porte la date du 21 août. En voici un passage:

Je voulais vous remercier de l'exemplaire des débats parlementaires (*hansard*) que vous avez bien voulu m'envoyer récemment en me référant particulièrement au rôle que vous avez joué dans cette très importante question du drapeau national.